EEPU Louis Aicardi 10 bvd Henri Barbusse 26170 BUIS LES BARONNIES
04 75 28 10 68 ce.0260141m@ac-grenoble.fr

Compte rendu conseil d'école du 13 octobre 2026

Présents :
Enseignantes : Nadia Roche Bancillon (CE2), Sandra Gibert (CM1/CM2), Charlotte Navillot (CE1), Julie Brasier (CM1/CM2 et directrice)
Déléguées des parents d'élèves : Isabelle Steeno, Morgane Ferreol, Hélène Bontempelli, Jessica Jarjaye
Elus : Pascale Rochas présidente du SIVOS, Michel Trémori vice-président du SIVOS et délégué de la commune de Buis les Baronnies

Excusées : Mmes Moretta et Fossorier (enseignantes), Mmes Brangeon, Bontoux et Boyagjian (parents) ; Mme Driais (IEN)

Début de la séance à 18h

1- **Elections des parents d'élèves**
178 inscrits – 107 votants – 13 blancs/nuls => taux de participation de 60%
La participation est légèrement plus faible qu'en 2025.

Le vote se fait uniquement par correspondance. Les délégués des parents d'élèves devront aider à l'organisation des élections des parents d'élèves en septembre/octobre 2027.

2- **Explication de la composition du conseil d'école**
Mme Brasier explique la composition du conseil d'école ; les parents suppléants n'ont pas le droit de vote sauf si le titulaire leur a délégué la compétence.
Les dates des 2 prochains conseils sont presque programmées. La date du 22 juin est à confirmée.

3- **Que doit faire le conseil d'école ?**
- Voter le règlement intérieur : a été voté à l'unanimité ce 13 octobre
- Valider le projet pédagogique de l'école: le projet a été voté en 2025 et est valable 3 ans. Il ne sera pas revalidé en 2026. Les thèmes du projet sont : vivre ensemble, orthographe, lecture, grammaire, lecture à voie haute, résolution de problèmes mathématiques
- Donner son accord pour des activités
- Consulté par le maire de la commune pour l'utilisation des locaux en dehors du temps scolaire par d'autres structures (type chat botté)
- Discuter de la cantine et du périscolaire

Attention : pour les prochains conseils d'école il faut faire remonter les remarques des parents maximum 15 jours avant la date du conseil

4- **Règlement intérieur**
Quelques points ont été détaillés.

- Budget : Concernant les budgets, Mme Brasier explique le fonctionnement de la coopérative scolaire. La coopérative est une association gérée par les enseignants. Cela permet d'augmenter le budget des classes et d'acheter du petit matériel : livre, matériel de cuisine…

Cette association demande beaucoup de temps et d'investissement personnel de la part des enseignants. C'est pourquoi, cette année la coopérative organisera moins d'évènements dont le loto qui a lui seul rapporte beaucoup à l'école et donc aux élèves. En 2026 pas de loto pour le moment sauf si l'APE s'en occupe.
Ensuite, l'Association des Parents l'élèves apporte aussi un bon financement à l'école environ 19€/enfant. Ce financement sert notamment à payer des sorties scolaires, participe au financement des voyages scolaires….
La mairie de Buis les Baronnies alloue également un budget à l'école : spectacle Mustang (11 mars 2027).
Enfin le SIVOS participe financièrement notamment en finançant les bus utilisés pour les sorties scolaires, le professeur de sport, les projets artistiques…Ce financement est très apprécié par l'école.

- Cours d'EPS : Mme Brasier attire notre attention sur l'EPS. Il est nécessaire que les enfants aient une tenue adaptée pour les cours d'EPS ! Des enfants se sont entrainés pour le cross en sandales.

De plus, les dispenses se font obligatoirement par écrit. A minima les parents doivent fournir un mot de leur part ou une dispense médicale.

- Heure de sortie de l'école : Les enfants ne peuvent pas sortir de l'école avant les heures légales de sorties. Si un enfant doit sortir avant, les parents doivent transmettre un mot via le carnet de correspondance. Pour les enfants ayant des RDV réguliers un plan d'accompagnement individuel est mis en place.

- Chapitre vie scolaire : les parents et les enseignants doivent se ressouder autour du bien être des enfants. Il y a beaucoup de violence et de frustrations de la part des enfants lorsque les enseignants leur font des remarques : lancer des poires sur les murs refaits à neuf, chahut lors de la mise en rang…
 Médicament : les parents doivent à minimum transmettre un mot si leurs enfants doivent prendre des médicaments dans la journée.
 Les objets dangereux sont toujours interdits : couteau, ciseaux dans la cour d'école
 Les objets de valeur sont fortement déconseillés à l'école : bijoux…
 Les tablettes, téléphone portable…sont également interdits.

5- Tour de table des maîtresses

- Classe de Sandra : 25 élèves dont 14 CM2 et 11 CM1

Classe agréable et calme mais ils sont fatigués à l'approche des vacances.
Le projet de classe n'est pas encore bien avancé.
Projet mathématiques Pégase avec les CM2. Ce projet concerne une méthode d'apprentissage et de compréhension des fractions et des nombres décimaux. Les CM2 seront évalués en fin d'année scolaire.

Pas de projet de voyage cette année mais une sortie spectacle à définir.
Pas de projet avec le Parc naturel régional des Baronnies provençales.

- Classe de Nadia : 19 élèves tous des CE2 ; bonnes conditions de travail ; classe pas trop grosse qui permet d'avoir du temps à accorder à chaque élève.
 Le projet de classe n'est pas encore bien avancé ; peut être un projet culturel – musique ?
 Utilisation et investissement de micro folie, médiathèque, ludothèque.

Pas de projet avec le Parc naturel régional des Baronnies provençales.

- Classe de Charlotte : 19 élèves tous des CE1 ; 1 seul niveau ; de bonnes conditions de travail ; a du temps pour chaque élève ; classe assez agitée qui n'a pas encore pris ses marques.
 Projet cinéma avec la classe d'Isabelle.
 Utilisation et investissement de micro folie, médiathèque et ludothèque

Pas de projet avec le Parc naturel régional des Baronnies provençales.
- Classe de Julie : 25 CM1-CM2 dont 13 CM1 et 12 CM2
Projet spectacle avec l'autre classe de CM.

L'école reconduit le projet médiateur.
L'école a besoin de volontaires pour encadrer le cross.

6- Budget de la coopérative pour les classes
Le budget alloué à chaque classe dépend du nombre d'enfants. Il s'agit d'un budget par enfant et pas vraiment par classe donc les petites classes ont moins que les grosses.
Les classes de 19 élèves ont un budget d'environ 400 €.

7- Zoom sur financement du PNR
Depuis plusieurs années, le PNR à travers la thématique Education au territoire, finançait l'intervention de professionnels auprès des élèves. Ces interventions essentiellement basées autour de la nature, l'eau, la faune, la flore… étaient faites par des guides animateurs natures et ne coûtaient rien à l'école.
Sans le financement du PNR, les sorties et les projets natures seront fortement réduits voir annulés.
Mme Brasier propose de faire un courrier de soutien au Pnr. Ce courrier permettra de faire remonter les inquiétudes des enseignants et aussi les conséquences et impacts qu'il y aura sur la scolarité des enfants si le financement est arrêté.

Pascale ROCHAS demande combien coute ½ journée d'animation =>175€/ demi journée

8- Point avancement travaux
Continuité des travaux pendant les vacances
L'isolation a été bien refaite car le froid commence à s'installer et pas encore besoin d'allumer le chauffage.

La chaudière au fioul a été conservée pour une utilisation ponctuelle. Le chauffage sera complété par de la géothermie.
L'éclairage a été rénové avec des ampoules LED.
Des fenêtres ont été changées.
Des brises soleil ont été installés.
Il reste encore des choses à faire mais le plus gros des travaux devrait être finis après les vacances de Toussaint.

Fin de la séance 19h30.

La secrétaire de séance : Mme Jarjaye
La directrice/présidente de séance : Mme Brasier